



Je me sens valorisé!

Je transforme mon expérience en diplôme professionnel avec la VAE

La VAE est un droit universel qui vous permet de faire reconnaître votre expérience et d'obtenir un diplôme ou des blocs de compétences

Chaque année plus de 20 000 personnes valident tout ou partie d'un diplôme.

Alors pourquoi pas vous ?

La VAE c'est quoi ?

Toute personne ayant exercé une activité attestée [quelque soit son âge, son statut, son niveau d'études et de formation] peut viser un diplôme ou des blocs de compétences acquis à vie, avec la prise en compte possible des stages en entreprise.

Notre valeur ajoutée

+ de **97 %**

de candidats satisfaits de nos prestations



Des experts
des diplômes
visés



Des profes-
sionnels à
votre écoute



Un réseau de
proximité



4 candidats VAE
sur 5 valident
tout ou partie
d'un diplôme



Un accom-
pagnement
sur-mesure



Une offre
digitalisée

www.vae.ac-nantes.fr

La démarche VAE en 5 étapes

